



*Tous ensemble
pour la sécurité
des enfants*



École du Gazoilla

École Ayguebelle



*Projet de prévention routière
aux écoles de Saint-Lys*



La Route ensemble



SOMMAIRE

I. PRESENTATION

II. LE PROJET

1ère Partie : Cours théoriques

4 thèmes en classe seront abordés :

- La signalisation routière
- Le comportement du piéton
- Le comportement de l'enfant dans la voiture.
- Le comportement de l'enfant en vélo.

2ème Partie : Cours Pratiques

2 thèmes en extérieur seront mis en situation :

- La piste routière (parcours d'équilibre et de maîtrise du vélo)
- Sortie dans la ville

III. LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES

IV. PRESENTATION DU CERTIFICAT DE CAPACITE

V. COÛT DU PROJET

- a) Budget financier
- b) Investissement du personnel de la PM (tableau)
- c) Le Partenariat

VI. LA CONCLUSION

VII. LES PIECES JOINTES

- Les Préparatifs pour organiser la sortie

PRESENTATION

Chaque année, de nombreux enfants sont victimes d'accidents corporels voire parfois mortels sur le trajet du domicile à l'école. Deux piétons meurent chaque jour en France.

Afin de limiter au maximum ces risques, la police municipale de SAINT-LYS souhaite se lancer dans la prévention routière auprès des élèves des écoles élémentaires.

Pour ce faire, la Police Municipale se rendra dans les classes du CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 afin d'aborder plusieurs thèmes évoquant la sécurité du piéton, du cycliste et de l'enfant passager d'un véhicule. Egalement, une partie concernant la signalétique sera étudiée dans le but de mieux comprendre la signification des panneaux (forme, couleur, symbole etc..). A chaque classe correspondra un niveau de difficulté.

Des tables rondes, des débats, des supports pédagogiques, des ateliers, des jeux et des mises en situation sur la voie publique ou sur une piste routière dans la cour de l'école aideront et sensibiliseront les enfants aux dangers de la route. Un livret de sécurité sera donné à chaque enfant pour que celui-ci puisse retravailler en classe ou chez lui les leçons.

Enfin, une remise d'un certificat de capacité sera délivrée pour finaliser toute la formation que l'enfant aura suivi durant l'année.

Le but de ces actions est d'arriver à ce que l'enfant lors de sa scolarité au collège possède toutes les compétences nécessaires afin d'être en mesure de passer avec succès son Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) niveau 1 (en 5eme), le niveau 2 (en 3eme) et le Brevet de Sécurité Routière (BSR).

Cette première expérience sera effectuée en partenariat avec l'association de la Prévention Routière et le Directeur et la Directrice des établissements scolaires.

LE PROJET

1^{er} Partie : Cours Théoriques

LES 4 GRANDS THEMES

Chaque thème abordé traitera d'un sujet précis et durera aux alentours de quarante cinq minutes.

1- la signalisation routière

Lire, comprendre, analyser un panneau signalétique sont le début de cette formation. Les enfants devront être capable à la fin de la formation de lire un panneau sans aucune difficulté. Nous traiterons :

- Les Catégories de panneaux (danger, interdiction, indication etc...)
- Les formes, les couleurs, les symboles...
- Reconnaître les véhicules prioritaires

2- Le comportement du piéton

Au cours de cette deuxième séance, nous développerons le comportement de l'enfant en tant que piéton sur la voie publique :

- L'enfant sur le trottoir et sur l'accotement. (son déplacement, les règles de sécurité)
- L'enfant qui traverse la rue (la réglementation, les lieux, ...)
- la signalisation routière (comprendre les principaux panneaux, les passages piétons, les feux...)

3-Le comportement de l'enfant dans la voiture.

La troisième séance traitera sur le comportement de l'enfant dans le véhicule, ses agissements (chahut..), sa sécurité (la ceinture de sécurité, les rehausseurs, les ouvertures de portières...) mais aussi nous sensibiliserons l'enfant sur le comportement du conducteur et les règles importantes que celui ci doit appliquer (le téléphone au volant, la vitesse etc..)

4-Le comportement de l'enfant en vélo.

Le quatrième thème est destiné à protéger le cycliste qui est particulièrement vulnérable dans la circulation. Mais il fixe aussi les règles que ce dernier doit respecter, vis à vis des autres usagers. Dans ce thème nous évoquerons :

- les équipements obligatoires et facultatifs du cycliste (les lumières, les freins, le casque..)
- Les dangers du vélo (manque de visibilité, les distances de sécurité, rouler à deux vélos, le dépassement ...)
- La réglementation applicable aux deux roues (les panneaux, le code de la route etc..)

A Noter : Chaque thème comprend plusieurs sujets qui seront traités suivant le niveau de la classe.

A partir du CM1 d'autres sujets pourront être rajoutés si la classe a bien maîtrisé le thème tel que l'alcoolémie, la vitesse, les distances de freinage etc...

2^{eme} Partie : Cours Pratiques

DEUX GRANDS THEMES

A) La Piste routière : Epreuve de Maniabilité classe de CM1 et CM2

La piste routière est un atelier mis en place dans un lieu très sécurisé tel que la cour de l'école, un parking fermé, un gymnase ou bien une zone verte où la présence de véhicule à moteur n'existe pas.

Un parcours tracé sur le sol représente un mini circuit que l'enfant devra suivre sans faire d'erreur. Dans ce parcours nous trouverons différents ateliers tel qu'un slalom, le franchissement d'une planche bascule, une intersection, un freinage d'urgence, un changement de direction et bien d'autres épreuves qui permettront de vérifier la maîtrise, l'équilibre et l'anticipation du cycliste.

Quelques exemples de situation



B) La Sortie en ville : Epreuve uniquement pour les classes de CM2

Cette dernière épreuve clôturera cette formation et sera le grand rendez vous pour tous les acteurs de ce projet. Par petit groupe les enfants devront suivre en vélo le moniteur dans la ville de Saint-Lys. Des parents ainsi que les professeurs des écoles (titulaire d'un agrément *) accompagneront ces groupes sur un parcours dans la ville mais aussi sur des sentiers où ils seront confrontés à des situations qu'ils auront travaillé sur les cours théoriques et les cours de maniabilité, notamment les intersections, les changements de directions, la signalisation, les pistes cyclables etc...

La durée de cette sortie pourra se faire sur une journée avec la possibilité d'associer un pique nique.

L'enfant sera également jugé sur son comportement en vélo et devra être capable de manifester une grande aisance dans ses actions.

Le rôle de l'accompagnateur sera d'apporter une aide aux moniteurs, il ne devra en aucun cas se substituer à ce dernier. Il devra :

- assurer la sécurité du groupe d'enfants (nbre de 12 élèves),
- instaurer un climat de confiance,
- être attentif aux signes de fatigue
- Ne jamais abandonner son groupe

* Qu'est ce que l'agrément ?

L'agrément est destiné aux personnes majeures désireuses d'accompagner des enfants lors d'une sortie vélo. Cet agrément est gratuit. Il est organisé chaque année par l'inspection académique. Il se compose d'une séance d'information et d'exercices pratiques. Il se déroule un samedi matin sur une des communes de la circonscription. Il est demandé par le Directeur de l'établissement scolaire.



Une séance faite par des parents....

Une telle sortie demande beaucoup de préparation, vous trouverez en pièce jointe (**Doc n°1 à la fin du projet**) la documentation nécessaire pour assurer en toute sécurité l'organisation de cette journée.

III. LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Pour travailler dans les meilleures conditions pédagogiques, il est nécessaire que l'établissement scolaire dispose d'une salle équipée d'un téléviseur avec un lecteur DVD ou un magnétoscope. En effet, la Prévention Routière offre la possibilité d'avoir des cassettes VHS ou bien des DVD qui permettent aux intervenants d'avoir des bons supports pédagogique pour initier les enfants.

Ces films sont généralement des dessins animés qui exposent des situations très courtes sur les dangers de la rue. Ces dessins animés sont réalisés suivant les cycles scolaires.

Des fiches techniques comportant des jeux, des découpages, des collages, des coloriages, des questions seront utilisées pour donner des moments de détente aux enfants tout en travaillant le sujet qui aura été vu auparavant.

L'installation d'une piste routière nécessite un matériel différent, tel que des cônes, des piquets mobiles, une planche à bascule, un tracé temporaire etc...

IV. PRESENTATION DU CERTIFICAT DE CAPACITE

Pour clôturer cette formation chaque enfant recevra un certificat de capacité qui validera sa formation.

Dans ce certificat, on trouvera les six modules qui devront être effectués par l'enfant c'est à dire :

- La signalisation
- Le Piéton
- En voiture
- En Vélo
- La Piste routière
- La Sortie en Ville

Exemple d'un certificat :



V. COÛT DU PROJET

Ce projet demande au départ un budget d'investissement et de fonctionnement à la fois financier mais aussi humain .

a) Budget financier :

- Achat de cassettes vidéos, dvd etc.. :200 euros
- Achat d'affiche grand format des panneaux de signalisation : 50 euros
- Confection de 670 livrets de sécurité routière (chacun faisant 10 pages) (papeterie, reliures etc...) : 300 euros
- Mise en place d'une mini piste routière (achat de panneaux petits formats, cônes, piquets mobiles etc....) : 1500 euros
- Achat de 5 vélos enfants (pour la piste) : 800 euros

Coût total du projet : **2850 euros**

b) Investissement du personnel de la PM :

Cette action menée par la Police Municipale doit être faite par **deux agents**, cela permet aux intervenants de se relayer, d'apporter chacun son point de vue et ses expériences, de mieux surveiller l'attention des enfants etc...

Tableau quantitatif des besoins de disponibilité :

CLASSE	NOMBRE	TEMPS en MINUTES par classe				TEMPS en HEURES par classe		TEMPS TOTAL
		Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Piste Routière	Sortie en ville	Total d'heures
CP	6	45'	45'	45'	45'	0	0	18 heures
CE1	6	45'	45'	45'	45'	0	0	18 heures
CE2	5	45'	45'	45'	45'	0	0	15 heures
CM1	5	45'	45'	45'	45'	2 heures	0	25 heures
CM2	5	45'	45'	45'	45'	2 heures	6 heures	55 heures
							TOTAL	131 heures

* Pour certaines classes il sera possible de regrouper au maximum 2 modules (ex : pour les CM1 un cour d'1h30 peut être fait)

Avant la mise en place du projet, une réunion de travail sera organisée entre la PM et les chefs d'établissements afin de d'établir un calendrier sur les jours et heures des interventions faites dans les classes.

c) Le Partenariat

En terme de communication, et d'image, il serait intéressant de proposer aux commerçants et artisans St-Lysiens de s'associer à ce projet par le biais d'un partenariat.

Des aides financières ou matérielles peuvent contribuer au succès de ce projet. La sécurité routière est l'affaire de tous, et nous sommes sûrs que certains professionnels dans le domaine qui touche la sécurité et la prévention routière comme par exemple les autos

écoles, les assureurs, les vendeurs de cycles, les sociétés de signalétiques etc... seront sensibilisés par ces actions menées auprès des enfants.

Un encart publicitaire situé à la fin du livret de sécurité* permettra aux partenaires d'afficher leurs logos dans le même principe d'un calendrier.

* Il ne faut pas oublier que ce livret suivra l'enfant tout le long de l'année dans sa classe et chez lui. Ses parents auront également accès à ce livret tiré en 670 exemplaires.

VI. CONCLUSION

Un travail important a déjà été réalisé pour présenter un projet qui se veut des plus sérieux mais aussi des plus efficaces en matière de sécurité pour l'enfant. Il reste cependant encore à réaliser tous les livrets, contacter et chercher les partenaires, travailler la pédagogie pour rendre ce projet vivant et l'utiliser au plus vite.

Il faut savoir aussi que la Police Municipale au travers de cette action souhaite également créer un lien, un suivi avec tous ces enfants qui plus tard seront au collège et dans la rue. Mettre une relation de confiance, de respect et de civisme entre la Police et l'Ado est aussi une bataille de tous les jours.

Nous sommes convaincus que cette action à long terme portera ses fruits et que parents, enfants, instituteurs, Police et Municipalité seront chacun à leurs façons récompensés par un mot très simple : « la reconnaissance ».

La Police Municipale

VII. PIECES JOINTES

Doc n°1

Les Préparatifs pour organiser la sortie

Avant la randonnée, l'enseignant et le responsable de la PM chargé du projet :

- font suivre aux enfants une unité d'apprentissage cyclisme, (PM+ Enseignant)
- s'assurent que les enfants maîtrisent les connaissances minimales requises en matière de sécurité routière, (PM)
- effectuent une reconnaissance préalable du parcours (distance et durée probables), (PM)
- choisissent un parcours adapté aux aptitudes des élèves, (PM)
- prévoient des haltes de repos échelonnées sur le circuit et envisage des possibilités de repli, (PM)
- formulent une demande d'autorisation de sortie adressée à l'IEN de circonscription, (Enseignant)
- informent les parents des modalités de sortie (circuit, dispositif, liste des élèves par groupe,...), (Enseignant)
- informent les intervenants du dispositif mis en place (ils ont souscrit si nécessaire une assurance en responsabilité civile et individuelle accident), (Enseignant)
- s'informent sur les conditions météorologiques, (PM)
- informent les autorités de gendarmerie et police des communes traversées. (PM)

Le jour de la sortie :

- l'équipement des enfants doit être vérifié (casque obligatoire conforme aux normes en vigueur, tenue adaptée à l'effort et aux conditions météorologiques, gourde et aliments énergétiques),
- les vélos doivent être adaptés à la taille des élèves, vérification de l'état de fonctionnement (freins, pneus, dérailleurs,...),
- l'enseignant doit se munir d'une trousse de réparation et d'une pompe,
- un véhicule d'assistance doit fermer la marche (matériel de réparation, vêtements de rechange, ravitaillement,...), il est fortement recommandé que cette voiture balai dispose d'un téléphone portable,
- l'enseignant doit prévoir des trousse de secours.

La circulation sur la chaussée :

Il est souhaitable de répartir la classe en sous-groupes de 6 élèves, un adulte au moins accompagnant chaque groupe. Dans chaque sous-groupe, l'adulte se situe en queue, sauf en cas de forte descente où il doit plutôt prendre la tête. En tête de classe un adulte ouvre la route. Les adultes doivent si possible être porteurs d'un chasuble fluorescent. les groupes doivent être

séparés d'une distance permettant à un véhicule de s'intercaler entre deux groupes (environ 100 mètres).

Si possible, une voiture ouvre la route, la voiture balai ferme la route (phares allumés, gyrophares ou warning). Elle permet notamment de ne pas laisser une personne seule à l'arrière. D'une manière générale, il convient d'être particulièrement vigilant à la gestion du groupe dans les passages dangereux (descentes, croisements, carrefours).

Les Secours

Les gestes de premiers secours :

- Ne jamais laisser un élève seul
- Couvrir le blessé, le rassurer
- Alerter

Face à un traumatisme :

- du membre supérieur : laisser le blessé soutenir lui-même son bras, l'immobiliser avec son vêtement.
- du membre inférieur : le laisser dans la position où il se trouve, le caler si nécessaire.
- dorsal, crânien : demander au blessé de ne pas bouger, maintenir la tête dans la position où elle se trouve.

Face à un saignement abondant :

- allonger le blessé
- arrêter le saignement par pression sur les vaisseaux
- pour un saignement de nez : pencher la tête en avant et appuyer 5 minutes sur la narine qui saigne.

Face à une personne inconsciente :

- poser d'abord deux questions simples ou essayer de faire exécuter deux ordres simples,
- basculer la tête en arrière en mettant deux doigts sous le menton et une main sur le front,
- vérifier la ventilation (se pencher pour regarder l'abdomen et le thorax, mettre la joue près des voies aériennes supérieures).

Alerter :

- prévenir le responsable
- alerter (composer le 15, le 18 ou le 112 avec un portable)
- indiquer le lieu où vous vous trouvez
- préciser le type d'événement,
- décrire l'état observé,
- ne pas raccrocher le premier
- laisser la ligne téléphonique libre.
- NE PAS DONNER A BOIRE.